

**Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions –  
2.5 Expert-conseil en processus opérationnels- Niveau 3 (Principal)**

Le présent marché est passé pour le compte de : Agence de la Santé Publique du Canada –  
SPTS PDP 1000250959

Il est ouvert seulement aux **titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-18TSPS** qui sont qualifiés pour le Palier 1 pour la catégorie suivante :

**Volet 2 : Volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement  
2.5 Expert-conseil en processus opérationnels- Niveau 3 (Principal)**

**Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.**

1. Action Personnel of Ottawa-Hull Ltd
2. ADGA Group Consultants Inc.
3. Altis Human Resources (Ottawa) Inc.
4. Breckenhill Inc.
5. Econ Inc.
6. ERM Consultants Canada Ltd.
7. Fujitsu Consulting (CANADA) Inc./Fujitsu Conseil (Canada) Inc.
8. Holonics Inc.
9. KORN FERRY (CA) LTD. KORN FERRY (CA) LTEE.
10. Levio Conseils Inc.
11. Malarsoft Technology Corporation and Cistel Technology Inc. Joint Venture
12. Pricewaterhouse Coopers LLP
13. QMR Staffing Solutions Incorporated
14. The Right Door Consulting & Solutions Incorporated
15. TPG Technology Consulting Ltd.

**Description du besoin :**

Agence de la Santé Publique du Canada, nouvelle équipe d'établissement des coûts et de gestion des coûts, a besoin d'un (1) consultant en processus opérationnels SPTS niveau 3.

**Niveau de sécurité :**

**Exigence de sécurité commune n° 6 des Services professionnels**

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens **protégés**, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant **ne doit pas** emporter de renseignements ou de biens **protégés** hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C.
  - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

### **Durée du contrat propose/Délai de livraison**

La période initiale du contrat est de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2025, plus une (1) période d'option supplémentaire d'un (1) an.

### **Niveau estimé de l'effort**

Le niveau d'effort estimé pour la ressource dans la catégorie 2.5 Expert-conseil en processus opérationnels est le suivant :

Période initiale :                    jusqu'à 300 jours  
Période d'option 1 :                jusqu'à 60 jours

**Quantité estimée de produits** : Niveau 1 – TSPS – jusqu'à 3,75M

Numéro de dossier : 1000250959

Autorité contractante : Andrew Johnson

Courriel : [drew.johnson@hc-sc.gc.ca](mailto:drew.johnson@hc-sc.gc.ca)

***REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec [SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA](mailto:SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA)***